

Deux heures pour (re)passer le certificat d'études

Dans quelle mer se jettent le Danube et le Dniepr ? De qui François 1^{er} est-il le successeur ? Sur les faire-part de mariage, on ne donne le prénom de la mariée lorsque... Seriez-vous capable de répondre à ces questions extraites de l'épreuve du certificat d'études, organisée hier, au campus Sainte-Marguerite à Chambray-lès-Tours ?

Une trentaine de participants ont accepté de relever le défi lancé par le Rotary club Tours Ronsard, le Lions club Tours Jardin de la France et l'Inner Wheel club de Tours. Quelques-uns avaient déjà eu l'occasion de passer l'épreuve dans leur jeunesse. Mais pour beaucoup, c'était une première. « Je ne l'ai pas passé car je suis allé au lycée », raconte Jean-Pierre, 78 ans, ophtalmologue toujours en activité deux jours par semaine. « J'ai des copains qui

l'ont passé vers 13 ans. C'était le sésame pour rentrer dans l'administration, croit se souvenir le Tourangeau, mais tout le monde n'était pas reçu ! »

Supprimé en 1989

Supprimé en 1989, le diplôme du certificat d'études, instauré par Jules Ferry en 1882, sanctionnait la fin de sept années d'enseignement primaire élémentaire. « Mes parents m'en ont beaucoup parlé, j'ai eu envie de voir à quoi ça ressemblait », confiait Leeloo, lycéenne de 15 ans, la benjamine de l'épreuve. Assise dans l'amphithéâtre, elle a semblé fébrile en lisant les premières questions de français. « Ce n'est pas trop mon fort, je suis plutôt scientifique. » Des épreuves de mathématiques, il y en avait aussi, à réaliser sans calculatrice, s'il vous plaît.

« Le certif', c'était compliqué, reconnaît Joëlle Martineau, l'une des organisatrices de cette journée avec Jacqueline Guibert et Jacqueline Lévêque. Je l'ai passé à l'époque même si j'ai continué mes études. » Pour la chercheuse retraitée à l'Inserm, refaire vivre l'épreuve du certificat d'études est l'occasion de faire connaître Enfants cancer santé cœur de France. L'association finance la recherche sur les cancers et les leucémies chez les enfants. « Plus de 250.000 € ont été versés au CHRU de Tours. » Après deux heures d'épreuve, les copies ont été corrigées par les candidats, selon une répartition aléatoire. Pas de classement ni de bonnet d'âne pour clôturer la journée. « L'important était de s'amuser ! »

Pascaline Mesnage



Les volontaires avaient deux heures pour répondre aux questions du certificat d'études.

(Photo NR, Pascaline Mesnage)